

A.T.NA
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 59 Avenue du Huit Mai 1945 PARC D'ACTIVITE
69120 VAULX-EN-VELIN
508 645 769 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 6 938 euros en totalité au compte « autres réserves » qui sera ainsi porté de 186 821 euros à 193 759 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2026

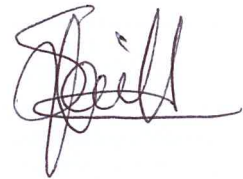
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
La Gérance

Nicolas PAILLEUX
Gérant



Sandrine PAILLEUX
Gérante



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **245 166 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **206 634 euros** et un total **charges** de **199 696 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **6 938 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Désignation de l'entreprise		SARL A.T.NA		59 Avenue du 8 mai 1945		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		69120 VAULX EN VELIN		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		5 0 8 6 4 5 7 6 9 0 0 0 2 9		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122025		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	135 902	042		135 902	140 374
	Total I (5)	044	135 902	048		135 902	140 374
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	79 893	070		79 893	51 007
		072	12 724	074		12 724	11 935
	Charges constatées d'avance *	092	3 341	094		3 341	483
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	13 306	086		13 306	55 830
	Total II	096	109 264	098		109 264	119 255
	Total général (I + II)	110	245 166	112		245 166	259 629
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000		10 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 000		1 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		186 821		178 537	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		6 938		8 284	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		204 759		197 821		
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 655		11 545	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 20 295)	172		31 533		24 407	
	Comptes courants d'associés	173		7 000		3 000	
	Autres dettes	175		218		22 857	
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		40 407		61 808		
Total général (I + II + III)				180		245 166 259 629	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A.T.NA		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122025	Exercice N-1 clos le 31122024
				1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	197 986
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	711
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	198 697
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)			242	10 384
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	888	244	1 850
	Rémunérations du personnel *			250	173 670
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	11 818
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	
	Dotations aux dépréciations			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	215
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	759
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	7 937
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }	347		300	
		348			12 019
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 759
					1 256
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	6 938
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	6 938
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	2 481
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 272
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	35
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
				991	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127	
					138
					992
					993
					181
					641
					647
				990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	11 726
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	11 726
				372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.